

L'Ontario réduit les factures d'électricité de 25 %*Allègement durable pour tous les ménages grâce à une restructuration du système***NOUVELLES**

Le 2 mars 2017

L'Ontario réduit les factures d'électricité de 25 % en moyenne pour tous les ménages de la province dans le cadre d'une importante restructuration du système qui vise à relever des défis existants depuis longtemps et à assurer une plus grande équité.

À compter de cet été, le plan ontarien pour l'équité dans le secteur de l'électricité offrirait une réduction de 25 % à tous les abonnés résidentiels. De nombreuses petites entreprises et fermes bénéficieraient aussi de cette initiative. Les personnes à faible revenu et les habitants des collectivités rurales admissibles recevraient des réductions encore plus substantielles de leurs factures d'électricité. Dans le cadre de ce plan, les hausses tarifaires des quatre prochaines années seraient limitées au taux d'inflation pour tous les abonnés.

Ces mesures comprennent le rabais de huit pour cent appliqué depuis janvier et s'ajoutent aux mesures annoncées précédemment afin d'offrir une baisse de grande portée des tarifs sur toutes les factures d'électricité.

L'ensemble de ces changements représente la réduction ponctuelle des tarifs d'électricité la plus importante jamais appliquée dans l'histoire de l'Ontario.

Récemment, les tarifs d'électricité ont augmenté pour deux principales raisons :

- des décennies de sous-investissement dans le réseau électrique par les gouvernements de toutes les allégeances ont entraîné la nécessité d'investir plus de 50 milliards de dollars dans les installations de production, de transmission et de distribution afin d'assurer un réseau propre et fiable;
- la décision de fermer les centrales électriques au charbon de l'Ontario afin de produire de l'électricité propre et renouvelable ainsi que l'adoption de politiques visant à fournir du soutien ciblé aux abonnés en milieu rural et à faible revenu ont créé des coûts additionnels.

Le poids du financement de ces améliorations du réseau et de ces programmes clés a été placé de manière injuste sur les épaules des abonnés d'aujourd'hui. Afin d'alléger ce fardeau et de répartir les coûts plus équitablement, nous procédons à deux modifications majeures du système.

Pour reconnaître que l'infrastructure de l'électricité que nous avons bâtie durera pendant des décennies à venir, la province refinancera ces investissements de capital afin de veiller à ce que les coûts afférents soient répartis plus équitablement dans le temps. En outre, un certain nombre de programmes importants comme le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) seront financés à même les revenus provinciaux et non par les abonnés.

La province lancera aussi un nouveau fonds d'abordabilité, bonifiera le POAFE et consentira un crédit de livraison dans les réserves des Premières Nations. Ces nouvelles mesures coûteront au gouvernement jusqu'à 2,5 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.

Nonobstant le fait que les coûts de la réduction des tarifs d'électricité ajouteront une pression considérable sur le cadre financier, la province continue de prévoir un budget équilibré pour l'exercice 2017-2018 et présentera une mise à jour complète de son plan financier dans le budget du printemps.

La réduction des coûts de l'électricité fait partie du plan de l'Ontario visant à créer des emplois, à faire croître notre économie et à aider la population dans sa vie quotidienne.

CITATIONS

« Des gens de partout dans la province m'ont fait part de leurs inquiétudes quant au prix de l'électricité de même que des répercussions que cela produit sur leur budget familial. L'électricité est une nécessité. C'est en réglant les problèmes du système que nous serons en mesure de fournir à chaque foyer en Ontario un rabais moyen d'environ 25 % de sa facture d'électricité, dès maintenant, et de rendre les tarifs plus justes dans le futur. »

— Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario

« Les contribuables de l'ensemble de l'Ontario se sont clairement fait entendre et nous devons en faire plus pour parvenir à réduire les coûts. Le gouvernement a été à l'écoute : le plan ontarien pour l'équité du secteur de l'électricité permettra de réduire les coûts dès maintenant et nous assurera d'un système électrique abordable et fiable. Ces nouvelles mesures auraient d'importants effets sur votre facture mensuelle d'électricité et aideraient les plus vulnérables. »

— Glenn Thibeault, ministre de l'Énergie

FAITS EN BREF

- Le plan ontarien pour l'équité du secteur de l'électricité permettrait d'améliorer l'efficacité sectorielle et de moderniser le marché de l'électricité de la province, en travaillant en collaboration avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) et la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO).
- Le fonds pour des frais abordables serait accessible aux sociétés de distribution locale (SDL) pour les clients qui ne répondent pas aux critères des programmes de conservation pour les consommateurs à faible revenu et qui sont incapables d'entreprendre des améliorations à l'efficacité énergétique sans aide financière.
- Les clients qui vivent sur les réserves des Premières Nations recevraient un crédit de 100 % à la ligne Frais de livraison de leur facture mensuelle d'électricité.
- Le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) amélioré fournirait un montant additionnel de 180 \$ à 276 \$ par année pour les ménages admissibles en fonction du nombre de membres qu'ils comportent et de leurs revenus combinés.

- L'Ontario accroît l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel (IEEMI), en faisant passer le seuil de 1 mégawatt à 500 kilowatts et en ciblant les consommateurs des petites entreprises du secteur manufacturier et industriel.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Découvrez comment l'Ontario élabore le prochain [plan énergétique à longue échéance](#).

ontario.ca/salledepresse
Available in English